



Bulletin Officiel

N°7133 Jeudi 13 juin 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

AGREMENTS DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP BNA CEA	3
AFC AMANETT SICAV	4
FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE	5

RETRAIT D'AGREMENT D'UNE SOCIETE DE GESTION

ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	5
---------------------------	---

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-	6
---	---

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-	7
---	---

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	10
---------------------------------------	----

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 30/04/2024)

ANNEXE II

COMMUNIQUES DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- : APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES POUR LES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- : APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT POUR LES EXERCICES 2024, 2025 ET 2026

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- NEW BODY LINE (CONSOLIDES)
- SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER- (CONSOLIDES)

AVIS DU CMF**AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM**

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 11 juin 2024, d'agréer la constitution d'un fonds commun de placement dénommé **FCP BNA CEA**, promu l'initiative de l'intermédiaire en bourse **BNA CAPITAUX** et de la **BANQUE NATIONALE AGRICOLE** ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1 000 parts de 100 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 36-2024 du 11 juin 2024
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: BNA CAPITAUX
Dépositaire	: BANQUE NATIONALE AGRICOLE
Gestionnaire administratif et comptable	: BNA CAPITAUX
Distributeurs	: BNA CAPITAUX et BNA
Adresse	: Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad, Les Berges du Lac -1053 Tunis.

2024 - AC - 016

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 11 juin 2024, d'agréer la constitution d'une société d'investissement à capital variable dénommée **AFC AMANETT SICAV**, promue à l'initiative de l'ARAB TUNISIAN BANK ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: SICAV obligataire
Type	: OPCVM de capitalisation
Capital initial	: 1 000 000 D divisés en 10 000 actions de 100 D chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 37-2024 du 11 juin 2024
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: ARAB FINANCIAL CONSULTANTS
Dépositaire	: ARAB TUNISIAN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: ARAB FINANCIAL CONSULTANTS
Distributeurs	: ARAB FINANCIAL CONSULTANTS et ATB
Siège Social	: Carré de l'Or- Les jardins du Lac II, Les Berges du Lac -1053- Tunis

2024 - AC - 017

AVIS DES SOCIÉTÉS

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 11 juin 2024, d'agréer la constitution d'un fonds commun de placement dénommé **FCP CEA BMCE CAPITAL VALUE**, promu l'initiative de la société de gestion **BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT** et de l'**ARAB TUNISIAN BANK** ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	: 100 000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 35-2024 du 11 juin 2024
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	: ARAB TUNISIAN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: BMCE CAPITAL SECURITIES
Distributeur	: BMCE CAPITAL SECURITIES
Adresse	: Yasmine Tower bloc C 6ème étage, Boulevard de la Terre-Centre Urbain Nord

2024 – AC – 018

AVIS DES SOCIÉTÉS

RETRAIT D'AGREMENT D'UNE SOCIETE DE GESTION

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 11 juin 2024, de retirer l'agrément de constitution de la société de gestion de portefeuilles de valeurs mobilières pour le compte de tiers dénommée **ALLIANCE ASSET MANAGEMENT** et ce, suite à sa demande.

2024 – AC – 019

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-

Siège social : Z.I Jbel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne de Verreries « SOTUVER » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu **le jeudi 20 juin 2024 à 10h**, à la Maison de l'Entreprise « Institut Arabe des Chefs d'Entreprises » sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pour l'exercice clos au 31/12/2023.
- 2- Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos au 31/12/2023 et approbation des états financiers individuels définitifs.
- 3- Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers consolidés au 31/12/2023 et approbation des états financiers définitifs.
- 4- Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 5- Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2023
- 6- Affectation des résultats de l'exercice 2023.
- 7- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
- 8- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit
- 9- Nomination ou renouvellement des membres du conseil d'administration pour les exercices 2024, 2025 et 2026
- 10- Nomination ou renouvellement de deux administrateurs indépendants pour les exercices 2024, 2025 et 2026.
- 11- Pouvoirs en vue de formalités

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DES RESOLUTIONS AGO

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-
Siège social : Z.I Djebel Oust 1111- Bir Mcharga- Zaghouan.

Projet de résolutions de la société SOTUVER à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2024.

Première Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers de la Société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers individuels, tels que présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers du Groupe SOTUVER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 et après lecture du rapport des commissaires aux comptes, approuve lesdits états financiers consolidés, tels que présentés par le Conseil d'Administration

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve ces conventions et opérations dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2023.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour l'exécution de leur mandat au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2023 tel que proposé par le Conseil d'Administration :

Résultat de l'exercice 2023	38 191 627,328
Résultats reportés antérieurs	34 544 684,786
Bénéfice distribuable	72 736 312,114
Réserve légale (5% plafonnée à 10% du capital)	0,000
Dividendes	21 589 961,250
Résultats reportés (report à nouveau)	51 146 350,864

Les dividendes de l'exercice 2023 sont ainsi fixés à 550 millimes par action de nominal de 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer l'enveloppe nette des jetons de présence pour l'exercice 2023 à soixante-dix mille (70 000) dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la rémunération nette des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2023 à sept mille dinars par membre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Neuvième Résolution

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des membres du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat des Administrateurs suivants pour une période de 3 ans, Le mandat des Administrateurs qui viennent d'être élus viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2026 :

- Mr. Yahia BAYAH
- Mr. Taieb BAYAH
- Mr. Tahar BAYAH
- La Société CFI – Représentée par Mr.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Dixième Résolution

Conformément aux dispositions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier N°23 du 10/03/2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat de Monsieur Abdelaziz RASSAA en qualité d'administrateur indépendant pour une période de trois (3) ans, couvrant les exercices 2024, 2025 et 2026, se terminant avec la tenue de l'Assemblée Générale annuelle de la société statuant sur les états financiers de l'exercice 2026.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ainsi qu'à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du présent Procès-Verbal pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	119,726	119,746
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	166,959	166,990
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	137,750	137,774
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	149,940	149,967
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	142,947	142,970
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	147,034	147,063
7	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	133,870	136,665	136,686
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	55,411	55,421
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,663	40,671
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	134,030	138,312	138,338
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	121,188	121,212
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	120,895	120,917
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,370	21,374
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	147,629	147,660
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
16	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	142,539	142,558
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,627	13,629
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	205,416	205,453
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,396	13,397
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	116,128	116,149
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	120,670	120,694
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,783	16,786
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	106,242	106,266
24	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	101,022	101,046
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
25	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,259	2,262
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
26	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,856	72,864
27	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	151,887	152,004
28	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	111,709	111,881
29	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	127,628	127,649
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
30	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	163,610	163,758
31	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	609,583	609,830
32	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	140,236	139,506
33	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	200,109	200,015
34	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	106,618	106,618
35	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	149,785	149,834
36	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	182,843	183,039
37	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	167,858	168,012
38	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	26,528	26,602
39	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,140	105,006
40	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,127	1,126
41	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,140	1,138
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
42	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 602,904	2 608,585
43	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	242,488	243,872
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,340	3,356
45	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,965	2,976
46	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	47,182	46,908
47	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,469	1,470
48	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,274	1,289
49	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,289	1,309
50	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	16,913	17,065
51	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,988	12,077
52	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	16,603	16,715
53	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 267,171	5 292,850
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
54	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	99,108	99,293
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,273	1,272

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
56 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	110,777	110,794	
57 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	98,842	98,858	
58 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	105,727	105,748	
59 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	103,589	103,606	
60 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	104,111	104,130	
61 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	109,205	109,219	
62 PLACEMENT OBLIGATAIRES SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	104,688	104,707	
63 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	101,862	101,880	
64 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	106,166	106,181	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	106,210	106,231	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	104,631	104,650	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	104,250	104,270	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	102,818	102,838	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	106,957	106,973	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	102,725	102,743	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	100,578	100,588	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	107,166	107,183	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	102,348	102,365	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	112,013	112,031	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	103,932	103,951	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	109,166	109,184	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	103,938	103,963	
78 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 045,768	1 045,964	
79 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 305,445	10 307,858	
80 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	101,023	101,047	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
81 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	106,997	107,153	
82 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	103,192	103,390	
SICAV MIXTES								
83 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	59,786	59,550	
84 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	115,714	115,411	
85 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,626	17,640	
86 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	339,292	340,192	
87 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 335,471	2 335,724	
88 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	67,730	67,612	
89 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	54,146	54,093	
90 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	107,932	107,774	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	10,891	10,836	
92 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	16,541	16,510	
93 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	17,747	17,791	
94 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	15,509	15,548	
95 FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	101,524	101,388	
96 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	87,839	87,586	
97 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	91,731	91,461	
98 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	109,059	109,851	
99 UBICI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	99,483	99,649	
100 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	11,220	11,230	
101 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	98,142	98,268	
102 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	77,977	78,133	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	95,186	95,813	
104 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	126,144	126,467	
105 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	158,177	158,343	
106 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	157,317	158,109	
107 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	205,881	206,899	
108 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	192,224	193,027	
109 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	188,888	189,608	
110 MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	26,965	27,223	
111 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	10 953,013	11 034,116	
112 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	140,833	138,928	
113 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	99,815	100,958	
114 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	4 960,059	5 018,627	
115 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	10,850	10,914	
116 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	170,641	170,517	
117 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	11 385,974	11 477,581	
118 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	10 497,975	10 587,217	
119 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 442,700	10 474,971	
120 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 734,789	10 806,451	
121 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 464,040	10 498,391	
122 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,314	10,313	
123 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	100,956	103,064	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	121,963	121,687	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 046,937	1 047,925	
* OPCVM en liquidation anticipée								
** Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE								
*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023								
**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF								

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société « SERVICOM », par l'insertion de la société « ENDA Tamweel » et par l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR PROGRESS FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
40. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
41. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
42. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
43. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
44. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
45. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
46. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
47. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
48. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
49. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
50. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
51. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
52. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
53. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
54. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
55. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
56. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
57. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
58. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
59. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
60. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
61. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
62. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
63. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
64. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
65. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

66. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
67. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
68. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
69. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
70. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
71. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
72. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
73. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
74. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
75. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
76. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
77. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
29. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
30.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
31. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
32.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
33. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
34.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
35. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
36. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
37. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
38. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
39. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
40.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
41.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
42.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
45. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
46. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
47. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
48.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
49. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
50.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
51. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
52. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
53.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
54. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
55. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
56. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
57.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
58. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
61.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170

62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
64.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
65.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
66.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
67.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
70.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
71.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
74. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
75. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
76. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
79.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
80. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
81.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
82.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
83.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
84.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
85.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
86.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
87.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
88.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
89.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
90.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
91.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
92.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
93.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
94.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
95. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
96.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
97. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
98.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200

99.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
100.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
101.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
104.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
105.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIERE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

					1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 30/04/2024

80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11ème étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis

58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Dinars	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	FIS Compartiment TITAN Seed Fund I - Euros	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga
Zaghouan

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES MINORITAIRES AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOTUVER POUR LES EXERCICES 2024, 2025 et 2026

I. Objet

En application de la réglementation en vigueur, le règlement général de la bourse notamment son article 38 tel que modifié par arrêté du ministre des finances du 15 Août 2019 et la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au Conseil d'administration et au Conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, la société SOTUVER lance un appel à candidature pour la désignation d'un représentant des actionnaires minoritaires devant siéger au sein de son conseil d'administration pour les périodes couvrant les exercices sociaux 2024-2025-2026.

La désignation aura lieu par voix d'élection lors de la tenue de l'assemblée électorale et sera soumise à la ratification de l'assemblée générale ordinaire.

Le mandat d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires est d'une durée de 3 années (2024, 2025 et 2026).

II. LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions suivantes :

- Le candidat doit être obligatoirement une personne physique ;
- Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions prévues par les articles 13, 14, 15, 17 et 18 de la décision générale du Conseil du Marché Financier
- Justifier d'une participation individuelle, dans le capital de SOTUVER ne dépassant pas 05 % soit 196 272 actions dans le capital social ;
- Se conformer à l'article 16 de la décision générale du CMF : Ne doit avoir aucun intérêt direct ou indirect avec SOTUVER et ses actionnaires autres que minoritaires ou ses administrateurs, de nature à le mettre dans une situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel
- Satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptées à ses fonctions ;
- Jouir de ses droits civils et être en situation régulière vis-à-vis de l'Administration fiscale ;
- Ne doit pas être ou avoir été au cours des cinq années qui précèdent le dépôt de candidature, personnellement ou au titre d'ascendant, descendant ou conjoint :
 - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié de SOTUVER ;
 - Président-Directeur Général, Directeur Général, Directeur Général-Adjoint ou salarié d'une société appartenant au même groupe que la société SOTUVER.
- Ne pas être PDG, DG, DGA, ou directeur général unique d'une société dans laquelle la société SOTUVER est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le président du conseil d'administration, le DG, le DGA de la société SOTUVER (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ou membre du conseil de surveillance.
- Ne pas être président directeur général, Directeur Général. Directeur général adjoint, directeur général unique, ou salarié de la société SOTUVER.
- Ne pas être président Directeur Général ou Directeur général ou Directeur général Adjoint ou salarié de la société

- Ne pas être, en même temps, membre du Conseil d'Administration, d'une autre société admise à la cote de la bourse appartenant au même secteur d'activité ou d'une société appartenant au même groupe. ;
 - Ne pas être prestataire de service notamment, conseiller, client, fournisseur, banquier de SOTUVER ;
 - Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres ;
 - Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier ;
 - Les commissaires aux comptes de la société « SOTUVER » ainsi que les membres de leurs équipes intervenantes pendant les cinq années qui suivent la fin de leurs missions du commissariat aux comptes.
- Tout candidat au poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires doit remplir les critères de qualification, de compétence et d'expérience. Il doit avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) et une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, et ce, dans le domaine de la gestion d'entreprises dans le secteur industriel ;

Ne peuvent être candidat :

- Les faillis pour une durée de cinq ans à compter de la date du jugement de mise en faillite,
- Les personnes déclarées par jugement interdites de gérer ou diriger des sociétés, les mineurs, les incapables et les personnes condamnées à des peines assorties de l'interdiction d'exercer des fonctions publiques,
- Les personnes condamnées pour crime ou délit portant atteinte aux bonnes mœurs ou à l'ordre public, ou aux règles régissant les sociétés, ainsi que les personnes qui en raison de leur charge ne peuvent exercer le commerce ;
- Le fonctionnaire au service de l'administration sauf autorisation spéciale du ministère de tutelle ;
- Les personnes ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,
- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.

III. COMPOSITION ET DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'intention du Président du Conseil d'Administration de SOTUVER présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil ;
- Une fiche de candidature dûment remplie (Annexe 1) ;
- Curriculum vitae ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Les documents justifiant les compétences et qualification du candidat énoncée dans le CV ;
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat, attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier (Annexe 2) ;
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin N° 3) datant de moins de trois (3) mois à la date du dépôt du dossier de candidature ;
- Une attestation récente de propriété d'action délivrée par un intermédiaire agréé

IV. Date limite de dépôt de candidature :

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la société « SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES « SOTUVER » et portant la mention « Ne pas ouvrir / Appel à candidature pour le poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de SOTUVER ».
- Cette enveloppe doit être :
 - Soit déposée contre décharge au bureau d'ordre du siège social au plus tard le **11 Juillet 2024** Soit transmise par lettre recommandée avec accusé de réception au siège social de la société sis au Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan au plus tard le **11 Juillet 2024** (le cachet de la poste faisant foi) ou par voie électronique à l'adresse suivante secretariat@sotuver.com.tn au plus tard le **11 Juillet 2024** à 17h date limite de réception des candidatures.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte par la société.

v. LE PROCESSUS D'EXAMEN DES CANDIDATURES

- Les candidats retenus sont choisis par un Comité issu du conseil d'administration après étude et évaluation des dossiers parvenus et compte tenu de la satisfaction des conditions exigées par le présent appel à candidature
- Dans un délai maximum de dix (10) jours qui suivent la clôture de l'appel à candidature, la société convoque les actionnaires minoritaires en assemblée élective afin d'élire leur représentant au conseil d'administration de la société parmi les candidats retenus.
- La désignation aura lieu par voix d'élection lors de la tenue de l'assemblée élective et sera soumise à la ratification de l'assemblée générale ordinaire.

Annexe 1

FICHE DE CANDIDATURE

- Nom et Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :
- Téléphone : Fixe GSM
- Email :
- Profession:
- Formation académique du candidat :
.....
.....
- Autres qualifications du candidat dans le domaine :
-
.....
- Mandats dans d'autres conseils d'administration de sociétés cotées :
-
.....

Signature légalisée

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :
- Nom & Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :

Candidat à l'élection au poste d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de la société « SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES « SOTUVER », déclare formellement sur l'honneur :

- ✓ **Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales ainsi que les interdictions prévues dans l'appel à candidature ;**
- ✓ **Répondre aux critères d'éligibilité prévus par la décision générale du Conseil du Marché Financier N°23 du 10 Mars 2020 et l'appel à candidature.**
- ✓ **Que les informations fournies dans mon curriculum vitae sont sincères et exactes.**

Signature légalisée

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité

AVIS DE SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES

SOTUVER

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

APPEL A CANDIDATURE POUR LA DESIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER AU TITRE DES ANNES 2024,2025 et 2026

Conformément aux dispositions de la loi n° 2019-47 du 29/05/2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement qui a modifié l'article 190 du code des sociétés commerciales.

Dans le cadre du renforcement de sa gouvernance, et en application de l'article 38 du règlement général de la bourse tel que modifié par arrêté du ministre des finances du 15 août 2019 et de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier n° 23 du 10 mars 2020, relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration et au conseil de surveillance et du représentant des actionnaires minoritaires, la société TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER lance un appel à candidature pour la désignation d'un administrateur indépendant.

La société TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER informe ses actionnaires que les candidats admis à concourir au poste d'un administrateur indépendant sera soumise à la ratification de l'assemblée générale ordinaire.

Le mandat d'Administrateur indépendant est d'une durée de 3 années commençant de la date de la désignation faite par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société.

I. LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Tout candidat au poste de membre indépendant du conseil d'administration doit satisfaire aux conditions d'honorabilité, d'intégrité, d'impartialité, d'honnêteté, de confidentialité ainsi que de compétence et d'expérience adaptée à ses fonctions.

Il doit être obligatoirement une personne physique et jouir de ses droits civils.

Le candidat éligible à ce poste doit remplir les conditions prévues par les articles 2, 5 et 6 de la décision générale du Conseil du Marché Financier ;

Le candidat au poste de membre indépendant du conseil d'administration ne doit avoir, au jour du dépôt de la candidature, aucun intérêt direct ou indirect avec la société « TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER », ses actionnaires, ses administrateurs, les membres du directoire ou une tierce partie, de nature à affecter l'indépendance de sa décision et la confidentialité des informations ou à le mettre dans une situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel.

Ne peuvent être candidat(e)s au poste de membre indépendant du conseil d'administration :

- Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées à l'article 193 du code des sociétés commerciales,
- Toute personne ayant fait l'objet d'un jugement définitif pour infraction à la réglementation des changes ou à la législation relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent,

- Les personnes ayant fait l'objet d'une sanction de radiation et/ou de retrait d'agrément ou d'autorisation pour l'exercice d'une activité professionnelle réglementée.
- Les personnes se trouvant dans l'une des situations énoncées aux articles 193 du code des sociétés commerciales,

Par ailleurs, tout candidat à ce poste doit répondre, lors du dépôt de son dossier, aux conditions suivantes :

- Ne pas être ou ne pas avoir été au cours des cinq (5) années qui précèdent le dépôt de candidature :
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou salarié de SOTUVER.
 - Président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que SOTUVER.
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur général adjoint, président du directoire ou directeur général unique d'une société dans laquelle la société « TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER », est directement ou indirectement administrateur ou membre du conseil de surveillance ou dans laquelle le président du conseil d'administration, le directeur général, le directeur général adjoint de la société « TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER », (actuel ou l'ayant été depuis cinq ans) ou son salarié, est administrateur ou membre du conseil de surveillance.
- Ne pas être ascendant ou descendant ou conjoint du :
 - Président directeur général, ou directeur général, ou directeur général adjoint, ou salarié de SOTUVER.
 - Président directeur général, ou directeur général, ou directeur général adjoint, ou salarié d'une société appartenant au même groupe que SOTUVER.
- Ne pas être prestataire de services, notamment conseiller ou banquier, fournisseur ou client de SOTUVER.
- Ne pas détenir de participation directe dans le capital de la société « TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER », ou de participation indirecte au titre de conjoint, ascendant ou descendant du président directeur général, du directeur général, du directeur général adjoint, ou d'un salarié de la société.
- Ne pas être en même temps membre du conseil d'administration, du conseil de surveillance ou du directoire d'une autre société admise à la cote de la bourse exerce au même secteur d'activité ou d'une société appartient au même groupe.
- Ne pas être président directeur général, directeur général, directeur adjoint, directeur général unique, actionnaire, associé ou salarié d'une société ayant des liens financiers, professionnels, commerciaux ou contractuels avec SOTUVER ou d'une société concurrente.
- Ne pas exercer d'activité professionnelle en lien direct ou indirect avec le marché financier et/ou de diffusion d'informations financières ou autres.
- Ne pas être membre d'une association dont l'objet a un lien direct ou indirect avec le marché financier.

Les candidat(e)s à ce poste doivent, à la date de dépôt de leurs candidatures :

- Avoir au moins une maîtrise (ou un diplôme équivalent) ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans le secteur industriel.

II. COMPOSITION ET DÉPÔT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature doit comporter au moins les documents suivants :

- Une demande de candidature à l'attention du président du conseil d'administration présentant le candidat, les motifs de sa candidature et son profil,
- Une fiche de candidature selon le modèle prévu en **annexe 1**,
- Le curriculum vitae du candidat dûment signé et à jour,
- Une copie d'une pièce d'identité,
- Une déclaration sur l'honneur, dûment remplie et signée par le candidat attestant qu'il répond aux critères d'éligibilité selon le modèle prévu en **annexe 2**,
- Un extrait du casier judiciaire (bulletin numéro 3) datant de moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de candidature,
- Les documents justifiant les compétences et qualifications du candidat énoncées dans le curriculum vitae.

III. DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de la société « TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER » et portant la mention « ne pas ouvrir / appel à candidature pour le poste d'administrateur indépendant ».

Cette enveloppe doit être déposée contre décharge au siège social de SOTUVER sis au Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan ou par voie électronique à l'adresse suivante secretariat@sotuver.com.tn au plus tard le 11 Juillet 2024 à 17h date limite de réception des candidatures.

Tout dossier de candidature incomplet ou parvenu hors délai ne sera pas pris en compte par la société.

IV. LE PROCESSUS D'EXAMEN DES CANDIDATURES

Les candidats sont choisis après étude et évaluation des dossiers parvenus dans les délais fixés dans le présent avis et compte tenu de la satisfaction des conditions requises.

Une liste préliminaire des candidats admis à concourir est arrêtée par le conseil d'administration qui sera transmise, pour avis, au Conseil du Marché Financier avant l'approbation définitive par l'assemblée générale.

Les candidats retenus seront informés de leur sélection vingt-et-un (21) jours au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

Annexe 1

**FICHE DE CANDIDATURE AU POSTE
D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT DE LA
SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER**

- Nom et Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :
- Téléphone : Fixe GSM
- Email :
- Profession/Activité :
- Formation académique :
.....
.....
- Autres qualifications :
.....
.....
- Mandats dans d'autres conseils d'administration :
.....
.....

Signature légalisée

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je soussigné :
- Nom & Prénom :
- N° CIN :
- Adresse :

Candidat à l'élection au poste d'Administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de « SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES SOTUVER »,

Déclare formellement sur l'honneur :

- **Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des sociétés commerciales et celle de l'article 3 de la décision générale du CMF N°23 du 10 Mars 2020 ainsi que les interdictions mentionnées au sein de l'appel à candidature ;**
- **Répondre aux critères d'éligibilité prévus par l'article 5 de la décision générale du CMF n°23 du 10 Mars 2020 tel qu'énoncées dans l'appel à candidature.**
- **Je déclare également mon aptitude à répondre aux critères d'éligibilité prévus par l'appel à candidature ainsi que l'exactitude et la sincérité des informations détaillées dans mon Curriculum Vitae et sur la fiche de ma candidature.**
- **Que les informations fournies dans mon C.V sont sincères et exactes.**

Signature légalisée

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL : AVENUE ALI BALHAOUANE -5199 MAHDIA- TUNISIE

La Société New Body Line publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr Rachid NACHI.

BILAN
Exercice clos au 31/12/2023
(Exprimé en dinars tunisiens)

ACTIFS

	Notes	31/12/2023
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
ACTIFS IMMOBILISES		
Immobilisations Incorporelles	AC1	972 394
Amortissements	AC2	-923 797
Immobilisations Corporelles	AC3	6 282 748
Amortissements	AC4	-5 628 032
Immobilisations Financières	AC5	52 945
Provisions		-0
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		756 257
Actifs d'impôts différé		645 972
AUTRES ACTIFS NON COURANTS	AC6	117 297
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>		<u>1 519 526</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Stocks	AC7	4 867 024
Provision	AC8	-572 020
Clients et comptes rattachés	AC9	1 757 346
Provisions	AC10	-0
Autres actifs courants	AC11	297 977
Provisions	AC12	-16 079
Placements et autres actifs financiers	AC13	6 128 397
Provisions	AC14	-0
Liquidités et équivalent de liquidités	AC15	858 456
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>		<u>13 321 102</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>14 840 628</u>

BILAN
Exercice clos au 31/12/2023
(Exprimé en dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2023
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
Capital social	CP01	4 250 400
Réserves consolidés (part du groupe)	CP02	7 733 470
Résultats consolidés	CP03	1 136 892
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT</u>		<u>13 120 762</u>
Parts des minoritaires dans le résultat consolidé		
Parts des minoritaires dans les réserves consolidés		10
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION</u>		<u>13 120 772</u>
<u>PASSIFS</u>		
PASSIFS NON COURANTS		
Passifs d'impôts différé		5 135
Ecart de conversion		60 291
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>		<u>65 426</u>
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	P01	474 586
Autres passifs courants	P02	1 179 843
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>		<u>1 654 430</u>
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>		<u>1 719 856</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>14 840 628</u>

ETAT DE RÉSULTAT
Exercice clos au 31/12/2023
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Revenus	R01	11 131 002
Autres produits d'exploitation	R02	1 926 294
Total produits d'exploitation		13 057 296
Charges d'exploitation		
Variations stocks produits finis & encours		1 053 026
Achats d'approvisionnements consommés	R03	3 585 662
Charges de personnel	R04	4 497 972
Dotations aux amortissements et aux provisions	R05	303 736
Autres charges d'exploitation	R06	3 432 943
Total charges d'exploitation		12 873 339
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		<u>183 957</u>
Charges financières nettes	R07	314 114
Autres pertes ordinaires		-12 647
Produit de placement	R08	644 513
Autres gains ordinaires		28 899
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		<u>1 158 837</u>
<u>AVANT IMPOT</u>		
Impôt sur les bénéfices		-245 098
Impôt sur les bénéfices différés		223 153
<u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</u>		<u>1 136 892</u>
<u>APRES IMPOT</u>		
Intérêts des minoritaires		0
<u>Résultat revenant à la société consolidante</u>		<u>1 136 892</u>
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0
<u>RESULTAT NET</u>		<u>1 136 892</u>

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Exercice clos au 31/12/2023
(Exprimé en dinars tunisiens)

	31/12/2023
RESULTAT NET	1 136 892
Ajustements	
Amortissements & provisions	273 793
Variation des stocks	1 215 329
Variation des clients et autres créances	-1 007 618
Placements et autres actifs financier	261 531
Variation autres actifs non courants	-117 297
Autres passifs non courants	-370 996
Variation des fournisseurs et autres dettes	976 591
Quote part subvention d'investissement	-18 035
Dividendes non réglés	-112
Variation comptes courants associés	-41 358
Écart de conversion	29 920
Autres produits d'exploitation	-2 541 964
Gain sur cession d'immobilisation	-11 287
Résultat LYTESS réalisé en 2022	729 293
Impôt différé	-223 153
Autres retraitements de consolidation (homogénéisation)	1 209 241
Ajustement au titre de variation du compte courant actionnaire	-62 857
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	1 437 914
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>	
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	-204 379
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.	15 000
Décaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	-113 894
Encaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	2 200
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-301 073
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>	
Dividendes et autres distributions	-1 275 008
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-1 275 008
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité	0
VARIATION DE TRESORERIE	-138 167
TRESORERIE DEBUT EXERCICE	996 625
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	858 458

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTES AU 31/12/2023

I. Présentation du Groupe :

Le Groupe se compose de trois sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- « New Body Line SA » : C'est la société consolidante.
- « LYTESS SAS » : la première filiale entrant dans le périmètre de consolidation par intégration totale. Le pourcentage de participation et de contrôle de la société « New Body Line SA » dans cette filiale est de 100%.
- « WORTHWEAR ACTIVE TECHNOLOGY TUNISIE WAT-TUNISIE » : la deuxième filiale entrant dans le périmètre de consolidation par intégration totale. Le pourcentage de participation et de contrôle de « New Body Line SA » dans cette filiale est de 99.99%.

1. Périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés du Groupe « **New Body Line SA** » comprennent ceux de la société consolidante « **New Body Line SA** », la filiale : « **LYTESS SAS** » et la filiale « **WAT-TUNISIE** »

Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre les hypothèses suivantes :

1. *Première hypothèse* : Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.
2. *Deuxième hypothèse* : Le pourcentage de participation reflète le pourcentage de contrôle, tel que défini par les normes comptables tunisiennes NCT 35, 36 et 37.
3. *Troisième hypothèse* : Les opérations intergroupes fournies par la société « New Body Line SA » ainsi que les sociétés entrant dans son périmètre de consolidation sont exhaustives.
4. *Quatrième hypothèse* : Les soldes des opérations intergroupes sont réciproques et rapprochés.

2. Liste des sociétés consolidées

<i>PARTICIPATIONS</i>	Nom de la société	Pays	% d'Intérêt	% Contrôle
Société consolidante	« New Body Line SA »	<i>TUNISIE</i>	100,00%	100,00%
Société intégrée globalement				
Intégrée globalement	« LYTESS SAS »	<i>FRANCE</i>	100%	100%
Intégrée globalement	« WAT-TUNISIE »	<i>TUNISIE</i>	100%	100%

II. Modalités d'établissement des états financiers consolidés :

1. Principes comptables :

Les états financiers consolidés du Groupe « New Body Line SA » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 décembre 2023.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2023 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par la direction du Groupe.

2. Les normes comptables nationales appliquées :

Le Groupe « New Body Line SA » a élaboré et présenté ses comptes consolidés en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

III. Principes comptables :

1. Méthode de consolidation :

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidant « New Body Line SA ».

I. Filiales : NCT 35

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intra-Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

Aux termes du § 24 de NCT 35, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

II. Autres Participations

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

2. Immobilisations incorporelles : NCT 06

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

3. Immobilisations corporelles : NCT 05

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

4. Impôt sur le résultat :

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- L'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- L'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

5. Provisions pour risque et charges :

La société constate une provision lorsque :

- Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économique sera nécessaire pour régler cette obligation, et
- Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

IV. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés

Actifs

AC01 & AC02 : Immobilisations incorporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 48 597 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
*Logiciel	122 152
*Site Web	5 000
*Fonds commercial	101 721
*Frais de recherche et développement	696 990

* Concessions de marques, brevets et licences	159 874
* Goodwill négatif	-113 343
Total	972 394
Amortissements des immobilisations incorporelles	-923 797
Total net	48 597

AC03&AC04 : Immobilisations corporelles

Le solde net de cette rubrique s'élève à 654 716 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
* AAI construction	835 767
* Matériel industriel principal	3 936 240
* Matériel industriel auxiliaire	453 144
* Matériel laboratoire	96 699
* Outillages industriels	6 421
* Matériel de transport	72 807
* AAI Divers	645 432
* MMB	236 239
Total	6 282 748
Amortissements des immobilisations corporelles	-5 628 032
Total net	654 716

AC05 : Immobilisations financières

Le solde de cette rubrique s'élève à 52 945 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Cautionnement	52 140
Ecart de conversion	805
Total	52 945

AC06 : Autres actifs non courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 117 297 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Frais préliminaires	129 729
Écart de conversion.	13 586
Total	143 315
Résorption des frais d'établissement	-26 018
Total net	117 297

AC07&AC08 : Stocks

Le solde net de cette rubrique s'élève à 4 295 004 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Matières premières atelier tricotage	652 975
Matières premières atelier finissage	240 365
Matières premières atelier teinture	52 789
Stock matières premières	1 401 048
Stock emballages	177 852
St plv merchandising	6 339
Produits intermédiaires	368 562
Produits Finis	1 364 939
Produits Finis pour marche local	90 319
Matières pièces de rechange	495 094
Stock en transit CESAR	16 742
Total	4 867 024
Moins : Provisions sur stock	-572 020
Solde net	4 295 004

AC09 & AC10 : Clients et comptes rattachés

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 757 346 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Clients locaux	336 509
Clients, étrangers	1 410 312
Clients - factures à établir	10 526
Total	1 757 346

AC11 & AC12 : Autre Actifs courants

Le solde net de cette rubrique s'élève à 281 899 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Frs- Avances & Acomptes	16 090
Arrondissement Sur Rémunération	20
Etat, IS à reporter	188 532
Charges constatées d'avance	62 876
Produits à recevoir	9 560
Fonds garantie Euro factor France	2 226
Fonds garantie Euro factor expo	7 445
Crédit de TVA à reporter	11 228
Total	297 977
Provisions sur AAC	-16 079
Total net	281 899

AC13 & AC14 : Placements et actifs financiers :

Le solde de cette rubrique s'élève à 6 128 397 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Billet de trésorerie	5 400 000
Titres SICAV	228 397
Autres placements courants	500 000
Total	6 128 397

AC15 : Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde de cette rubrique s'élève à 858 456 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Banque	855 807
Caisse	832
Accréditif	1 817
Total	858 456

Capitaux propres & passifs

CP01, CP02, CP03: Capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève à 13 120 772 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Capital social	4 250 400
Réserves consolidées	7 733 480
Résultats consolidés	1 136 892
Total	13 120 772

P01 : Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique s'élève à 474 586 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Fournisseurs locaux	186 310
Fournisseurs étrangers	230 695
Fournisseurs factures non encore parvenues	57 581
Total	474 586

P02 : Autres passifs courants

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 179 843 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Personnel Rémunérations dues	215 568
PDG Rémunérations dues	24 709
Personnel -opposition salaires	90
Dettes provisionnées / congés payés	208 107
Retenue à la source à payer	33 381
Impôt à liquider	6 790
TVA à payer	37 528
Autres taxes sur CA (TCL)	1 406
Autres taxes sur CA (Timbre + FODEC)	1 158
Organismes sociaux	213 752
Dividendes à distribuer	979
Charges à payer	113 821
Intérêts perçus d'avance	245 761
Clients avances & acomptes	15 343
Impôt RCM payé d'avance	47 522
Autres dettes	13 919
Autres comptes créditeurs	10
Total	1 179 843

ETAT DE RESULTAT

R01 : Revenus

Le solde de cette rubrique s'élève à 11 131 002 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Lingerie femme	6 193 592
Vente de produits finis	4 987 950
RRR accordés	-50 924
Autre revenus	383
Total	11 131 002

R02 : Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 926 294 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Quote part Subventions inscrite au compte de résultat	18 035
Subvention d'exploitation	6 721
Locations	41 826
Transfert de charges	17 605
Good Will inscrit au compte résultat	1 842 107
Total	1 926 294

R03 : Achats d'approvisionnement consommés

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 585 662 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Achats stockés MP tricotage	1 455 657
Achats stockés MP confection	268 790
Achats stockés Accessoires emballages	414 337
Achat stockés MP teinture	121 814
Achats de matières premières	201 995
Achat emballages	54 330
Autres approvisionnements	70 153
Variation de stocks de marchandises	165 850
Carburant	25 128
Fournitures de bureau	28 222
Autres achats	514 312
Achats non stockés	265 074
Total	3 585 662

R04 : Charges du personnel

Le solde de cette rubrique s'élève à 4 497 972 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Salaires et complément de salaires	3 312 021
Congés payés	262 048
Charges Sociales patronales	891 698
Autres charges de Personnel	32 206
Total	4 497 972

R05 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Le solde de cette rubrique s'élève à 303 736 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Dotation aux amortissements	376 500
Dotation aux provisions pour immobilisations financières	2 200
Dotation aux provisions pour dépréciation stocks	127 467
Reprise sur provisions des stocks	-202 431
Total	303 736

R06 : Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève à 3 432 943 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Services extérieurs	1 771 594
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	489 627
Personnel extérieur à l'entreprise	1 835
Jeton de présence	21 250
Transport sur Achat/Vente	54 243
Missions et réception	33 139
Assistance Commerciale	344 758
Frais postaux et télécommunication	90 006
Commissions et frais bancaires	31 387
Impôt et taxes	92 112
Prestations logistiques	64 855
Redevance sur vente en ligne	7 730
Autre achat	5 195
Transport sur vente en ligne	425 211
Total	3 432 943

R07 : Charges financières nettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 314 114 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Pertes de change	38 939
Gain de change	-341 636
Escompte obtenus	-19 246
Escomptes Accordés	7 513
Intérêts comptes courants	316
Total	314 114

R08 : Produits des placements

Le solde de cette rubrique s'élève à 644 513 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant comme suit :

Libellé	31/12/2023
Revenus des billets de trésorerie	612 921
Revenus des capitaux mobiliers	31 505
Intérêts prêts LYTESS SAS	88
Total	644 513

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les Actionnaires,

I- Rapport d'audit sur les états financiers consolidés

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe « New Body Line SA » qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 13 120 762 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 136 892 dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons

déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport

Valorisation des stocks de produits finis et produits semis finis

➤ *Risques identifiés :*

Les stocks de produits finis et des produits semi finis relative à la société mère « New Body Line SA » s'élèvent respectivement à 204 065 Dinars et 368 562 Dinars au 31/12/2023. En l'absence d'une comptabilité analytique permettant la détermination des coûts réels de production des produits finis et produits semi-finis, nous avons considéré que la valorisation de ces stocks constitue un point clés d'audit.

➤ *Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés :*

Les stocks de produits finis et des produits semi sont valorisés sur la base du coût standard. En effet la direction de la société se réfère au paragraphe 43 de la norme comptable n°4 relative aux Stocks qui précise que les coûts de production peuvent être déterminés sur la base du coût standard dans la mesure où le coût global standard des stocks ne s'écarte pas de manière significative du coût global réel des stocks pendant la période considérée. Dans ce sens, La société procède à la détermination du cout standard en Euro avant de le convertir en Dinars en utilisant le cours de change de la date de clôture.

Sur cette base, nos travaux ont consisté principalement à :

- Vérifier par un examen analytique substantif que la variation du coût de production entre l'exercice 2023 et l'exercice précédent est cohérente avec le contexte de déroulement de l'activité durant cet exercice.
- Vérifier que les éléments variables retenus pour le calcul des coûts standard ne s'écartent pas de façon significative de la réalité.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, à partir des fiches de suivi des ordres de fabrication édité par la solution GPAO.
- Vérifier le stade de production des produits semi-finis, lors des opérations de prise d'inventaire physique du stock, afin de s'assurer du degré d'avancement de ces stocks.
- Vérifier que les coûts de production sont inférieurs aux prix de vente.
- Vérifier la date de production des stocks et s'assurer que le cours de change à cette date est très proche du celui de la date de clôture et par conséquent l'emploi de ce taux ne peut être à l'origine des anomalies significatives.

4- Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme

d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

6- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
 - Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
 - Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;
 - Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
 - Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
 - Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute
-

déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevé au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1- Efficacité du système de contrôle interne du groupe :

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 31 mai 2024

Le Commissaire Aux Comptes

UNIVERS AUDIT Sarl

Rachid NACHI

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
SOTUVER**

Siège social : Z.I Djebel Oust 1111 – Bir Mcherga Zaghouan

La Société Tunisienne de Verreries (SOTUVER) publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 Juin 2024. accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : M. Fehmi LAOURINE (AMC Ernst & Young) et M. Mohamed TRIKI (Infirst AUDITORS).

**Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice Clos le 31 décembre	
		2023	2022
Actifs			
Actifs non courants			
Ecarts d'acquisition		2 761 159	-
- Amortissements des écarts d'acquisition		(138 058)	-
Ecarts d'acquisition nets	(B.1)	2 623 101	-
Immobilisations incorporelles		2 052 496	1 987 275
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(1 629 068)	(1 499 448)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.2)	423 428	487 827
Immobilisations corporelles		356 538 140	326 469 352
- Amortissements des immobilisations corporelles		(114 510 678)	(94 419 884)
Immobilisations corporelles nettes	(B.2)	242 027 462	232 049 468
Immobilisations financières		5 478 373	3 124 194
- Provisions sur immobilisations financières		(82 947)	(82 947)
Immobilisations financières nettes	(B.3)	5 395 426	3 041 247
Total des actifs immobilisés		250 469 417	235 578 542
Actif d'impôt différé		1 495 024	1 023 336
Autres actifs non courants	(B.4)	8 294 696	12 068 755
Total des actifs non courants		260 259 137	248 670 633
Actifs courants			
Stocks		97 374 960	49 704 022
-Provisions pour dépréciation des stocks		(4 555 352)	(3 831 790)
Stocks nets	(B.5)	92 819 608	45 872 232
Clients et comptes rattachés		61 692 911	30 971 777
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(8 864 289)	(6 195 768)
Clients et comptes rattachés nets	(B.6)	52 828 622	24 776 009
Autres actifs courants		69 436 014	27 935 468
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 804 158)	(1 040 109)
Autres actifs courants nets	(B.7)	67 631 856	26 895 359
Placements et autres actifs financiers		56 150 000	69 150 000
-Provisions pour dépréciation des placements et autres actifs financiers		(750 000)	-
Placements et autres actifs financiers nets	(B.8)	55 400 000	69 150 000
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.9)	3 528 948	11 804 904
Total des actifs courants		272 209 034	178 498 504
Total des actifs		532 468 171	427 169 137

**Bilan consolidé
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice Clos le 31 décembre	
		2023	2022
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		39 254 475	39 254 475
Réserves consolidés		44 430 232	32 803 353
Autres capitaux propres consolidés		(56 041)	(42 098)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		83 628 666	72 015 730
Résultat consolidé		46 641 768	29 905 517
Total des capitaux propres		130 270 434	101 921 247
Intérêts des minoritaires dans les réserves		47 650 064	61 445 365
Intérêts des minoritaires dans le résultat		19 620 425	(776 859)
Total des intérêts minoritaires		67 270 489	60 668 505
Total des capitaux propres et intérêts minoritaires	(B.10)	197 540 922	162 589 752
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	(B.11)	139 102 749	138 010 017
Provisions pour risques et charges	(B.12)	2 894 710	2 341 522
Total des passifs non courants		141 997 459	140 351 539
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.13)	57 558 630	53 543 636
Autres passifs courants	(B.14)	22 280 338	18 771 751
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.15)	113 090 822	51 912 459
Total des passifs courants		192 929 790	124 227 846
Total des passifs		334 927 249	264 579 385
Total des capitaux propres et des passifs		532 468 171	427 169 137

**Etat de résultat consolidé
(Exprimé en Dinars)**

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2023	2022
Produits d'exploitation			
Revenus	(R.1)	262 355 892	156 191 940
Autres produits d'exploitation	(R.2)	5 464 586	4 177 331
Total des produits d'exploitation		267 820 478	160 369 271
Charges d'exploitation			
Variation des stocks de produits finis et des encours		36 470 470	(9 760 119)
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(141 301 984)	(72 597 617)
Charges de personnel	(R.4)	(21 694 368)	(15 505 336)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(28 601 998)	(12 238 664)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(26 468 185)	(12 561 289)
Total des charges d'exploitation		(181 596 065)	(122 663 025)
Résultat d'exploitation		86 224 413	37 706 246
Charges financières nettes	(R.7)	(23 859 054)	(7 023 671)
Produits des placements		6 248 676	2 031 944
Autres gains ordinaires	(R.8)	3 395 524	21 229
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(647 571)	(60 608)
Résultat courant des sociétés intégrées		71 361 988	32 675 140
Impôts exigibles		(5 571 483)	(3 737 117)
Impôts différés		471 688	190 635
Résultat net des sociétés intégrées		66 262 193	29 128 658
Part revenant aux intérêts minoritaires		(19 620 425)	776 859
Résultat revenant à la société consolidante		46 641 768	29 905 517

Etat de flux de trésorerie consolidés
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le 31 décembre	
		2023	2022
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		46 641 768	29 905 517
Intérêts minoritaires dans le résultat		19 620 425	(776 859)
*Ajustements pour			
* Amortissements et provisions	(F.1)	28 601 998	12 238 664
* Amortissements capitalisés			
* Impôt différé		(471 688)	(190 635)
* Variation des :			
- Stock	(F.2)	(47 670 938)	(3 775 756)
- Créances clients	(F.2)	(30 721 104)	(11 545 231)
- Autres actifs	(F.2)	(41 500 546)	(15 360 308)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	7 818 247	7 815 277
* Autres ajustements :			
- Résorption subvention d'investissement		(66 003)	(191 895)
- Ecart de conversion		(13 943)	5 537
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		(17 761 785)	18 124 311
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(29 438 851)	(64 775 743)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(2 354 179)	(502 294)
Décaissement pour acquisition des autres actifs non courants		-	(11 011 381)
Décaissement provenant de l'acquisition des intérêts minoritaires		(15 779 600)	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(47 572 630)	(76 289 418)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Encaissement sur fonds social		55 793	3 923
Encaissements provenant des emprunts		16 295 973	75 789 975
Remboursements d'emprunts		(5 265 919)	(8 193 878)
Distributions de dividendes		(18 268 429)	(13 286 130)
Encaissement crédit de financement		169 588 773	101 595 000
Remboursement crédit de financement		(130 925 838)	(90 200 000)
Intérêts courus		(864 088)	2 088 462
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		30 616 266	67 797 351
Variation de la trésorerie		(34 718 149)	9 632 244
Trésorerie au début de l'exercice		76 431 438	66 799 194
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	41 713 289	76 431 438

Notes aux états financiers consolidés

I. PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe « SOTUVER » est composé de cinq sociétés : la société « SOTUVER S.A », la société « VETRO MEDITERRANEO », la société « ADRIAVETRO SARL », la société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » et la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES ». L'activité principale du groupe « SOTUVER » est la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

- Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER S.A » : son capital s'élève à 39 254 475 DT et appartenant au groupe CFI. La société « SOTUVER S.A » a pour objet la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.
- Société « VETRO MEDITERRANEO SARL » (société Tunisienne) est une société de commerce international créée en décembre 2014. Elle a pour objet la commercialisation à l'export des articles de verre. Son capital s'élève à 150 000 DT détenu à concurrence de 80% par la société « SOTUVER SA ». Le fournisseur unique de « VETRO MEDITERRANEO » est « SOTUVER S.A ».
- Société « SABLES VERRIERS DE TUNISIE S.A » (société Tunisienne) est une société anonyme créée en 2017. Son capital social s'élève au 31 décembre 2022 à 2 000 000 DT et détenu à concurrence de 50% par la société « SOTUVER SA ». La société a pour objet principal l'extraction de pierres, de sable et d'argile.
- Société « ADRIAVETRO SARL » dont le pays de résidence est l'Italie est une société créée en 2018. Elle a pour objet la commercialisation en détail et en gros des emballages en verre. Son capital s'élève à 36 617 DT détenu à concurrence de 75% par la société « SOTUVER SA ».
- Société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » en abrégée « SGI », est une société anonyme créée suivant l'assemblée Générale Constitutive du 20 Avril 2020 avec un capital social de 46 300 000 Dinars divisé en 9 260 000 Actions de 5 Dinars de nominale chacune. Le capital de « SGI » a passé à 68 000 000 DT en 2021, détenu à concurrence de 30% par la société « SOTUVER SA ». Elle a pour objet principal la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou de produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION :

II.1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés du groupe SOTUVER sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la Loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37) ;
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

II.2. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

II.2.1. Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantage de ses activités.

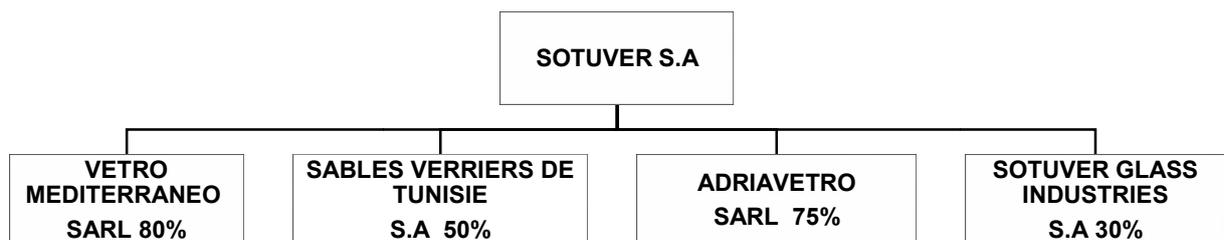
Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs,
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat,
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent,
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Définition du périmètre de consolidation :

Le périmètre de consolidation du groupe SOTUVER est présenté au niveau du schéma suivant :



II.2.2. Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants sont désignés par la société « SOTUVER S.A » et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur cette société.

Société	2023		
	% de contrôle	Qualification de la participation	Méthode de consolidation
SOTUVER	100%	Mère	IG
VETRO MEDITERRANEO	80%	Filiale	IG
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	50%	Filiale	IG
ADRIAVETRO SARL	75%	Filiale	IG
SOTUVER GLASS INDUSTRIES (*)	30%	Filiale	IG

(*) La « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » est une société anonyme créée en 2020.

Selon la norme NCT 35, « le contrôle existe si la société est dotée du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de la société ».

Aussi, un protocole d'accord a été signé entre « ATD SICAR », BT SICAR » et « ATTIJARI SICAR » et la société « SOTUVER » indiquant que la société « SOTUVER » détient de concert directement ou indirectement le contrôle de la majorité dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » et que l'investisseur s'engage définitivement et irrévocablement à céder ses actions dans le capital de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » à la société « SOTUVER » au maximum le 31 décembre 2026.

De ce fait, l'intégration globale sera appropriée pour la consolidation de la société « SOTUVER GLASS INDUSTRIES ».

L'intégration globale consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la société mère « SOTUVER S.A » et de sa filiale en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du groupe,
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes,
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés,
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels,
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif,
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

II.2.3. Date de clôture

Quand les états financiers utilisés en consolidation sont établis à des dates de clôture différentes, des ajustements doivent être effectués pour prendre en compte les effets des transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère. En aucun cas, la différence entre les dates de clôture ne doit être supérieure à trois mois.

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés est le 31 décembre qui correspond à celle des états financiers individuels annuels.

II.2.4. Elimination des opérations intra-groupe et des résultats internes

✓ Elimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres

- (a) Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.
- (b) Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par l'annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

II.3. PRINCIPES COMPTABLES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

▪ **Unité monétaire**

Les livres comptables du groupe, à l'exception de la société ADRIAVETRO, sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 31 décembre, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

La politique actuelle de couverture contre les risques de change consiste à équilibrer dans la limite du possible les opérations d'achat et de vente réalisés dans la même devise, pour ce faire la société gère des comptes bancaires en devise étrangères il s'agit principalement des comptes en Euro.

Les gains et pertes de change sont prise en compte à la date de clôture sur la base des taux de change à ladite date.

▪ **Conversion des états financiers des sociétés étrangères**

Les états financiers consolidés sont présentés en Dinars Tunisien, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la « SOTUVER ».

Les états financiers de la société « ADRIAVETRO » sont présentés en Euro. Pour le besoin de consolidation, ces états financiers ont été convertis en adoptant la méthode de cours de clôture comme suit :

- Les actifs et passifs sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période ;
- Les capitaux propres sont convertis au taux de change historique ;
- Les comptes de résultat sont convertis au taux moyen de change de la période, sauf en cas de variations significatives des cours.

La part du groupe dans les pertes ou les profits de conversion est comprise dans le poste "Ecart de conversion" inclus dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs et toutes les opérations en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidés. Dans ce cas, ces différences de conversion sont comptabilisées soit en compte de résultat si l'opération conduit à une perte de contrôle, soit directement en variation de capitaux propres s'il s'agit d'une Variation d'intérêts minoritaires sans perte de contrôle.

▪ **Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations du groupe sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux d'amortissement appliqués se présentent comme suit :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société et la dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles et de la NCT 6 relative aux Immobilisations incorporelles.

▪ **Immobilisations financières**

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée au groupe). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

Le groupe opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable ou un placement à court terme est un placement que le groupe n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Les titres de participations détenus par le groupe dans les sociétés consolidées ont été éliminés selon la méthode décrite au § II-2.

▪ **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

▪ **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement des sociétés du groupe ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance du groupe.

Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation ou à partir de la date d'entrée en exploitation pour les frais préliminaires.

▪ **Subventions d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

▪ **Impôt différé**

Les sociétés du groupe SOTUVER sont soumises à l'impôt sur les sociétés (IS) selon les règles et les taux en vigueur en Tunisie.

Les sociétés du groupe optimisent en général l'IS en faisant recours au réinvestissement des bénéfices.

Il a été tenu compte d'un impôt différé pour les retraitements de consolidation ayant une incidence sur le résultat.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

▪ **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsqu'elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recouvrabilité de la somme due.

▪ **Stocks**

Les produits finis du groupe SOTUVER sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 31 décembre 2023.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinars Tunisiens)

III.1. POURCENTAGE D'INTERETS DU GROUPE

L'analyse du portefeuille titres de participation du « Groupe SOTUVER » permet d'arrêter le périmètre suivant :

Société	2023	
	% de contrôle	% d'intérêt
SOTUVER	100%	100%
VETRO MEDITERRANEO	80%	80%
SABLES VERRIERS DE TUNISIE	50%	50%
ADRIAVETRO SARL	75%	75%
SOTUVER GLASS INDUSTRIES	30%	30%

III.2. NOTES SUR LE BILAN

B.1. Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 2 623 101 DT contre un solde nul 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Ecarts d'acquisition SGI (*)	2 761 159	-
Amortissements des écarts d'acquisition (**)	(138 058)	-
Ecart d'acquisition net	2 623 101	-

(*) Au cours de l'exercice 2023 la société « SOTUVER SA », a établi des contrats pour l'acquisition des titres détenus par « LLOYD Tunisien » et « ATTIJARI SICAR » comme suit :

- ✓ Contrat signé en décembre 2023 portant sur l'acquisition de 999 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « LLOYD Tunisien » pour un montant global de 5 994 000 DT, soit 6 dinars par action.
- ✓ Contrat signé en décembre 2023 portant sur l'acquisition de 1 600 000 actions dans le capital de la filiale « SGI » détenues par « ATTIJARI SICAR » pour un montant global de 9 785 600 DT soit 6,116 dinars par action.

Désignation	Montant
Coût d'acquisition des titres de participations (A)	15 779 600
% des parts acquis	19,11%
Situation net comptable de la société SGI	68 122 662
Quote-part dans les Capitaux propres acquis (B)	13 018 441
Ecart d'acquisition [(A)-(B)]	2 761 159

(**) Amortissements des écarts d'acquisition sur une durée de 20 ans.

B.2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles se présente au 31 décembre 2023 comme suit :

Désignations	Valeurs brutes au 31/12/2022	Acquisitions 2023	Cessions 2023	Transfert	Valeurs brutes au 31/12/2023	Amortissements Cumulés au 31/12/2022	Dotation 2023	Amortissements des immobilisations cédées	Provisions	Amortissements et provisions Cumulés au 31/12/2023	Valeurs comptables nettes au 31/12/2022	Valeurs comptables nettes au 31/12/2023
Investissements Recherches et développements	105 039	-	-	-	105 039	(9 425)	(7 304)	-	-	(16 729)	95 614	88 310
Licences	459 530	36 597	-	(72 432)	423 695	(221 305)	(37 770)	-	-	(259 075)	238 225	164 620
Brevets	8 357	-	-	-	8 357	-	-	-	-	-	8 357	8 357
Logiciels	1 408 577	31 840	-	69 216	1 509 633	(1 268 718)	(84 547)	-	-	(1 353 265)	139 859	156 368
Immobilisations incorporelles en cours	5 772	-	-	-	5 772	-	-	-	-	-	5 772	5 772
Immobilisations incorporelles	1 987 275	68 437	-	(3 216)	2 052 496	(1 499 448)	(129 621)	-	-	(1 629 068)	487 827	423 428
Terrains	1 379 413	-	-	-	1 379 413	-	-	-	-	-	1 379 413	1 379 413
Constructions	25 592 810	14 555 341	-	50 432 655	90 580 806	(11 616 432)	(1 982 390)	-	-	(13 598 822)	13 976 378	76 981 985
Equipements de bureau	659 935	275 086	-	-	935 021	(486 606)	(50 217)	-	-	(536 823)	173 329	398 198
Installations techniques	4 004 795	514 592	-	-	4 519 387	(2 916 530)	(174 628)	-	-	(3 091 158)	1 088 265	1 428 229
Matériel de sécurité	759 083	157 545	-	-	916 628	(255 599)	(69 850)	-	-	(325 449)	503 484	591 179
Matériel de transport	3 100 026	974 299	-	-	4 074 325	(2 107 732)	(761 352)	-	-	(2 869 084)	992 294	1 205 241
Matériel Industriel	117 470 858	7 522 808	(12 799)	-	124 980 867	(75 099 827)	(6 788 494)	12 347	-	(81 875 973)	42 371 031	43 104 894
Matériel Informatique	1 797 284	1 203 091	-	-	3 000 375	(1 161 841)	(275 952)	-	-	(1 437 793)	635 443	1 562 582
Outilsage Industriel	1 841 028	6 750 904	-	-	8 591 932	(775 317)	(8 867 341)	-	-	(9 642 658)	1 065 711	(1 050 726)
Installations, agencements et aménagements	-	4 499 498	-	4 170 036	8 669 534	-	(670 627)	-	-	(670 627)	-	7 998 907
Immobilisations corporelles en cours	169 864 120	(6 371 577)	-	(54 602 691)	108 889 852	-	-	-	(462 290)	(462 290)	169 864 120	108 427 562
Immobilisations corporelles	326 469 352	30 081 588	(12 799)	-	356 538 140	(94 419 884)	(19 640 851)	12 347	(462 290)	(114 510 678)	232 049 468	242 027 462
Total Immobilisations corporelles et incorporelles	328 456 627	30 150 025	(12 799)	(3 216)	358 590 636	(95 919 332)	(19 770 472)	12 347	(462 290)	(116 139 746)	232 537 295	242 450 890

B.3. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2023 à 5 395 426 DT contre 3 041 247 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 31/12/2023	Provisions	Valeur nette au 31/12/2023	Valeur nette au 31/12/2022	Variation
Titres de participation	203 247	(82 947)	120 300	120 300	-
Dépôt et cautionnement	4 775 126	-	4 775 126	2 420 947	2 354 179
Obligations	500 000	-	500 000	500 000	-
Total	5 478 373	(82 947)	5 395 426	3 041 247	2 354 179

Les titres de participation nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 120 300 DT se détaillant comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2023	Provisions	Valeurs nettes au 31/12/2023	% de détention
MARINA JERBA	190 730	(70 447)	120 283	2,14%
NSD	12 500	(12 500)	-	12,50%
Autres	17	-	17	0%
Total	203 247	(82 947)	120 300	

B.4. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 8 294 696 DT contre 12 068 755 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Charges reportées	Solde au 31/12/2022	Résorptions	Régularisation	Solde au 31/12/2023
SGI	11 368 034	(2 480 664)	(707 505)	8 179 864
SVT	638 097	(585 890)	-	52 207
SOTUVER	62 624	-	-	62 624
Total	12 068 755	(3 066 554)	(707 505)	8 294 696

B.5. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 92 819 608 DT contre 45 872 232 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Produits finis	48 478 219	12 007 749	36 470 470
Moules	21 785 154	16 111 939	5 673 215
Matières consommables	17 045 619	9 040 487	8 005 132
Matières premières	6 840 373	8 200 282	(1 359 909)
Palettes	1 229 459	2 758 494	(1 529 035)
Emballages	1 996 136	1 585 072	411 064
Total Stocks bruts	97 374 960	49 704 022	47 670 938
Provisions pour dépréciation des stocks	(4 555 352)	(3 831 790)	(723 562)
Total Stocks nets	92 819 608	45 872 232	46 947 375

B.6. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 52 828 622 DT contre 24 776 009 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Clients d'exploitation	49 871 419	22 809 607	27 061 812
Clients douteux et impayés	6 007 252	6 128 128	(120 876)
Valeurs à l'encaissement	1 489 219	1 303 118	186 100
Clients factures à établir	10 727	-	10 727
Clients effets à recevoir	4 314 294	730 923	3 583 372
Total Clients et comptes rattachés bruts	61 692 911	30 971 777	30 721 135
Provisions pour dépréciation des créances	(8 864 289)	(6 195 768)	(2 668 521)
Total clients et comptes rattachés nets	52 828 622	24 776 009	28 052 613

B.7. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 31 décembre 2023 à 67 631 856 DT contre 26 895 359 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation en DT
Etat et collectivités publiques	41 183 997	16 860 530	24 323 468
Fournisseurs débiteurs	19 463 276	5 096 183	14 367 093
Comptes de régularisation actifs	6 374 412	2 609 939	3 764 472
Personnel et comptes rattachés	1 648 399	1 662 675	(14 276)
Débiteurs divers	697 897	1 617 034	(919 137)
État, FOPROLOS, TFP	41 734	41 734	-
Assurances	26 300	26 300	-
État retenues à la source	-	21 073	(21 073)
Total autres actifs courants bruts	69 436 014	27 935 468	41 500 547
Provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(1 804 158)	(1 040 109)	(764 049)
Total autres actifs courants nets	67 631 856	26 895 359	40 736 497

B.8. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers nets s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 55 400 000 DT contre 69 150 000 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Billets de Trésorerie « CFI »	40 400 000	37 000 000	3 400 000
Billets de Trésorerie « Med-Invest »	10 000 000	-	10 000 000
Billets de Trésorerie « SICAM »	5 000 000	5 000 000	-
Billets de Trésorerie « FOUNA »	750 000	750 000	-
Placements bancaires (dépôts à terme et certificats de dépôt)	-	26 400 000	(26 400 000)
Total brut	56 150 000	69 150 000	(13 000 000)
Provisions pour dépréciation des placements (*)	(750 000)	-	(750 000)
Autres actifs courants nets	55 400 000	69 150 000	(13 750 000)

(*) Provision sur les billets de trésorerie « FOUNA » détenus par la société « SOTUVER SA »

B.9. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2023 à 3 528 948 DT contre 11 804 904 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Banques	3 514 781	11 794 355	(8 279 574)
Caisse	14 168	10 549	3 619
Total liquidités et équivalents de liquidités	3 528 948	11 804 904	11 804 904

B.10. Capitaux propres

Les capitaux propres du groupe totalisent au 31 décembre 2023 une valeur de 197 540 922 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Désignation	Capital Social	Réserves consolidés	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Intérêt des minoritaires	Total
Capitaux propres au 31/12/2021	33 215 325	32 326 947	(43 537)	19 985 560	61 445 365	146 929 659
Affectation de résultat 2021	-	19 985 560	-	(19 985 560)	-	-
Augmentation du capital (*)	6 039 150	(6 039 150)	-	-	-	-
Distribution des dividendes	-	(13 286 130)	-	-	-	(13 286 130)
Mouvement sur le fond social	-	3 923	-	-	-	3 923
Amortissement de la subvention	-	(191 895)	-	-	-	(191 895)
Variation des capitaux propres	-	4 098	1 439	-	-	5 537
Résultat de l'exercice 2022	-	-	-	29 905 517	(776 859)	29 128 658
Capitaux propres au 31/12/2022	39 254 475	32 803 353	(42 098)	29 905 517	60 668 505	162 589 752
Affectation de résultat 2022	-	29 905 517	-	(29 905 517)	-	-
Distribution des dividendes	-	(18 268 429)	-	-	-	(18 268 429)
Mouvement sur le fond social	-	55 793	-	-	-	55 793
Amortissement de la subvention	-	(66 001)	-	-	-	(66 001)
Variation des capitaux propres	-	-	(13 943)	-	-	(13 943)
Effet variation de pourcentage de d'intérêt (**)	-	-	-	-	(13 018 441)	(13 018 442)
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-	46 641 768	19 620 425	66 262 193
Capitaux propres au 31/12/2023	39 254 475	44 430 232	(56 041)	46 641 768	67 270 489	197 540 922

(*) Augmentation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022, pour porter le capital de la société à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et le reste par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars). Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1^{er} janvier 2023.

(**) Voir note B.1. Ecart d'acquisition

Les intérêts des minoritaires au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres VETRO MEDITERRANEO	-	10 328
- dans les réserves	10 328	30 843
- dans le résultat	(10 328)	(20 514)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SVT	-	158 541
- dans les réserves	158 541	923 842
- dans le résultat	(158 541)	(765 301)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres SGI	67 270 489	60 499 636
- dans les réserves	47 481 195	60 490 681
- dans le résultat	19 789 294	8 955
Total des intérêts minoritaires	67 270 489	60 668 505
Part des réserves revenant aux intérêts minoritaires	47 650 064	61 445 365
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	19 620 425	(776 859)

B.11. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 31 décembre 2023 à 139 102 749 DT contre 138 010 017 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Emprunt	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Emprunt ATTIJARI	36 127 750	37 004 466	(876 717)
Emprunt Amen Bank	50 977 915	45 403 365	5 574 550
Emprunt BT	23 597 084	25 000 000	(1 402 916)
Emprunt BIAT	18 400 000	20 190 476	(1 790 476)
Emprunt UBCI	10 000 000	10 400 000	(400 000)
Emprunt Leasing	-	11 710	(11 710)
Total	139 102 749	138 010 017	1 092 731

B.12. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 décembre 2023 à 2 894 710 DT contre 2 341 522 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Provisions pour risques et charges	827 887	569 366	258 521
Provisions pour départ à la retraite	2 066 823	1 772 156	294 667
Total	2 894 710	2 341 522	553 188

B.13. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2023 à 57 558 630 DT contre 53 543 636 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Fournisseurs d'exploitation	28 970 037	31 486 404	(2 516 367)
Fournisseurs - effets à payer	19 441 009	14 831 283	4 609 726
Fournisseurs - factures non parvenues	3 889 771	7 057 558	(3 167 787)
Fournisseurs d'immobilisations	5 200 053	110 632	5 089 421
Fournisseurs - retenus de garantie	57 759	57 759	-
Total	57 558 630	53 543 636	4 014 994

B.14. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 22 280 338 DT contre 18 771 751 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Clients créditeurs	3 252 679	1 745 674	1 507 005
Personnel et comptes rattachés	4 491 348	3 567 244	924 104
Autres charges à payer	2 754 361	2 244 888	509 473
Dettes pour congés payés	1 659 789	1 188 171	471 618
Personnel, cession divers	32 820	14 309	18 510
Rémunération due	21 890	25 350	(3 459)
Assurance Groupe	13 383	86 638	(73 255)
Personnel UGTT	9 106	7 888	1 218
État et comptes rattachés	6 584 506	5 181 615	1 402 891
État impôt et taxes	5 929 439	3 552 141	2 377 298
État et collectivités publiques	575 026	1 155 590	(580 564)
État retenues à la source	79 790	419 047	(339 257)
État, FODEC	101	32 860	(32 759)
TCL	150	21 869	(21 719)
État, droit de timbre	-	108	(108)
Créditeurs divers	3 664 954	1 545 017	2 119 938
Dividendes	2 005 961	4 268	2 001 693
C.N.S.S.	1 485 015	1 161 657	323 358
Comptes de régularisation passifs	157 179	369 442	(212 264)
Jetons de présence	8 650	8 650	-
Compte courant associés	7 150	4 268	2 882
Actionnaires opérations sur capital	1 000	1 000	-
Charges à payer	4 286 849	6 732 202	-2 445 352
Total des autres passifs courants	22 280 338	18 771 751	3 508 587

B.15. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 décembre 2023 à 113 090 822 DT contre 51 912 459 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Crédit de financement	70 432 935	31 770 000	38 662 935
Crédit financement Export	45 173 434	13 575 000	31 598 434
Crédit financement Stock	25 259 501	18 195 000	7 064 501
Emprunt à moins d'un an	23 122 777	13 185 454	9 937 322
ATTIJARI BANK	11 253 935	7 406 715	3 847 220
AB	5 475 450	3 158 119	2 317 330
BT	4 202 916	-	4 202 916
BIAT	1 790 476	761 905	1 028 571
UBCI	400 000	800 000	(400 000)
U.I.B	-	1 058 716	(1 058 716)
Intérêts courus sur crédits	1 569 451	2 433 539	(864 088)
AB	742 740	481 735	261 005
ATTIJARI BANK	435 013	595 666	(160 653)
BIAT	197 615	624 428	(426 813)
UBCI	123 674	147 953	(24 279)
BT	70 408	570 338	(499 930)
UIB	-	13 419	(13 419)
Banques	17 965 659	4 523 466	14 442 194
ATTIJARI-BANK	3 973 346	232 766	3 740 580
U.B.C.I	4 380 194	-	4 380 194
BT	3 261 863	48 608	3 213 255
Amen Bank	3 105 676	1 822 645	1 283 031
B.I.AT	2 402 139	2 399 006	3 133
ATB	826 503	8 675	817 828
B.N.A	12 165	11 764	401
S.T.B	3 707	-	3 707
BANQUE ZITOUNA	65	-	65
Total	113 090 822	51 912 459	61 178 364

III.3. NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

R.1. Revenus

Les revenus s'élèvent à 262 355 892 DT au cours de l'exercice 2023 contre 156 191 940 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Chiffre d'affaires Export	197 677 554	93 114 906	104 562 648
Chiffre d'affaires Local	64 678 337	63 077 034	1 601 303
Total	262 355 892	156 191 940	106 163 952

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 5 464 586 DT au cours de l'exercice 2023 contre 4 177 331 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Autres Produits Locaux	5 129 379	3 985 435	1 143 944
Résorption subvention d'investissement	66 002	191 896	(125 894)
Autres produits export	198 102	-	198 102
Subventions d'exploitation	71 103	-	71 103
Total	5 464 586	4 177 331	1 287 255

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés s'élèvent à 141 301 984 DT au cours de l'exercice 2023 contre 72 597 617 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Matière première	63 891 516	30 345 175	33 546 340
<i>Stock initial</i>	<i>8 200 282</i>	<i>1 199 388</i>	<i>7 000 894</i>
<i>Achat MP</i>	<i>62 531 606</i>	<i>37 346 069</i>	<i>25 185 537</i>
<i>Stock final</i>	<i>(6 840 373)</i>	<i>(8 200 282)</i>	<i>1 359 909</i>
Matière consommable	20 133 456	10 869 812	9 263 643
<i>Stock initial</i>	<i>25 152 426</i>	<i>18 685 559</i>	<i>6 466 867</i>
<i>Achat MC</i>	<i>33 811 803</i>	<i>17 336 679</i>	<i>16 475 124</i>
<i>Stock final</i>	<i>(38 830 773)</i>	<i>(25 152 426)</i>	<i>(13 678 347)</i>
Emballage	11 535 010	7 230 447	4 304 563
<i>Stock initial</i>	<i>1 585 072</i>	<i>1 370 588</i>	<i>214 484</i>
<i>Achat EM</i>	<i>11 946 074</i>	<i>7 444 931</i>	<i>4 501 143</i>
<i>Stock final</i>	<i>(1 996 136)</i>	<i>(1 585 072)</i>	<i>(411 064)</i>
Palette	7 791 569	3 827 445	3 964 124
<i>Stock initial</i>	<i>2 758 494</i>	<i>2 904 863</i>	<i>(146 369)</i>
<i>Achat Palette</i>	<i>6 262 534</i>	<i>3 681 076</i>	<i>2 581 458</i>
<i>Stock final</i>	<i>(1 229 459)</i>	<i>(2 758 494)</i>	<i>1 529 035</i>
Energie	37 794 420	20 324 731	17 469 689
<i>Gaz</i>	<i>23 234 369</i>	<i>12 941 210</i>	<i>10 293 159</i>
<i>Electricité</i>	<i>13 764 146</i>	<i>7 214 495</i>	<i>6 549 651</i>
<i>Eau</i>	<i>270 927</i>	<i>144 712</i>	<i>126 215</i>
<i>Gasoil</i>	<i>524 977</i>	<i>24 312</i>	<i>500 664</i>
Marchandises	156 013	6	156 007
Total	141 301 984	72 597 617	68 704 367

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 21 694 368 DT au cours de l'exercice 2023 contre 15 505 336 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Salaires & Appointements	16 908 387	12 612 789	4 295 598
Charges Patronales	4 785 981	2 892 547	1 893 434
Total	21 694 368	15 505 336	6 189 032

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à 28 601 998 DT au cours de l'exercice 2023 contre 12 238 664 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	19 770 472	9 552 666	10 217 806
Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 066 554	588 048	2 478 506
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	2 689 325	429 861	2 259 464
Dotations aux provisions autres actifs courants	1 205 505	402 212	803 293
Dotations aux provisions stocks	1 825 288	2 179 603	(354 315)
Dotations aux provisions pour dépréciation des placements	750 000	-	750 000
Dotations aux provisions pour risques et charge	258 521	-	258 521
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	138 058	-	138 058
Reprises sur Provisions	(1 101 725)	(913 726)	(187 999)
Total	28 601 998	12 238 664	16 363 334

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 26 468 185 DT au cours de l'exercice 2023 contre 12 561 289 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Transports	11 737 399	7 481 429	4 255 970
Honoraires	2 646 215	1 350 528	1 295 687
Entretiens et réparations	1 375 457	1 012 770	362 687
Autres charges	944 979	314 555	630 424
Réceptions et missions	906 308	401 636	504 672
Assistances	1 186 125	392 016	794 109
Sous-traitance	4 101 089	369 144	3 731 945
Assurances	579 235	325 849	253 386
Impôts et taxes	1 202 979	298 243	904 736
Locations	664 251	243 407	420 844
Frais bancaires	968 896	165 034	803 862
Jetons de présence	82 817	112 500	-29 683
Télécommunications	72 434	94 178	-21 744
Total	26 468 185	12 561 289	13 906 896

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes s'élèvent à 23 859 054 DT au cours de l'exercice 2023 contre 7 023 671 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Intérêts des emprunts	18 639 220	4 574 893	14 064 327
Intérêts Opérations de financement	3 359 234	1 810 405	1 548 829
Frais d'escompte	880 396	696 323	184 073
Intérêts des comptes courants	893 255	47 927	845 328
Différence de change	140 407	(105 877)	246 284
Produits financiers	(53 458)	-	(53 458)
Total	23 859 054	7 023 671	16 835 383

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires s'élèvent à 3 395 523 DT au cours de l'exercice 2023 contre 21 229 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Gains sur éléments non récurrents	3 395 524	21 229	3 374 293
Total	3 395 524	21 229	3 374 293

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 647 571 DT au cours de l'exercice 2023 contre 60 608 DT au cours de l'exercice 2022 et se détaillent comme suit :

Désignation	2023	2022	Variation
Pertes exceptionnelles	647 571	60 608	586 963
Total	647 571	60 608	586 963

III.4. NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	2023	2022	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	19 770 472	9 552 666	10 217 806
Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 066 554	588 048	2 478 506
Dotations aux provisions pour dépréciation des clients	2 689 325	429 861	2 259 464
Dotations aux provisions sur stocks	1 825 288	2 179 603	(1 456 040)
Dotations aux provisions autres actifs courants	1 205 505	402 212	1 553 293
Dotations aux provisions pour dépréciation des placements	750 000	-	750 000
Dotations aux provisions pour risques et charge	258 521	-	258 521
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	138 058	-	138 058
Reprises sur Provisions	(1 101 725)	(913 726)	913 726
Total	28 601 998	12 238 664	16 363 334

F.2. Variation des actifs

Désignation	31/12/2023 (a)	31/12/2022 (b)	Variation (b)-(a)
Stock	97 374 960	49 704 022	(47 670 938)
Créances clients	61 692 881	30 971 777	(30 721 104)
Autres actifs	69 436 014	27 935 468	(41 500 546)
Total	228 503 855	108 611 267	(119 892 588)

F.3. Variation des passifs

Désignation	31/12/2023 (a)	31/12/2022 (b)	Variation (a)-(b)
Fournisseurs et autres dettes	80 133 634	72 315 387	7 818 247
Total	80 133 634	72 315 387	7 818 247

F.4. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles

Désignation	31/12/2023	31/12/2022
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	(29 370 414)	(64 775 743)
Décaissement pour acquisition d'immobilisations incorporelles	(68 437)	-
Total	(29 438 851)	(64 775 743)

F.5. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignation	31/12/2023	31/12/2022	Variation
Compte placement SOTUVER S.A.	35 650 000	48 650 000	(13 000 000)
Compte placement SGI	20 500 000	20 500 000	-
Comptes courants bancaires débiteurs SOTUVER S.A.	2 166 239	11 604 876	(9 438 638)
Comptes courants bancaires débiteurs SGI	1 225 748	2 346	1 223 402
Comptes courants bancaires débiteurs SVT	1 135	27 541	(26 407)
Comptes courants bancaires débiteurs ADV	111 666	118 622	(6 956)
Comptes courants bancaires débiteurs VETRO MEDITERRANEO	9 994	40 970	(30 976)
Caisse SOTUVER S.A.	6 144	2 994	3 150
Caisse SVT	131	2 897	(2 766)
Caisse ADV	782	4 657	(3 875)
Caisse SGI	7 110	-	7 110
Comptes courants bancaires créditeurs SVT	(733 855)	-	(733 855)
Comptes courants bancaires créditeurs SOTUVER S.A.	(6 076 148)	(1 556 435)	(4 519 713)
Comptes courants bancaires créditeurs SGI	(11 155 657)	(2 966 273)	(8 189 383)
Comptes courants bancaires créditeurs VETRO MEDITERRANEO	-	(758)	758
Total	41 713 289	76 431 438	(34 718 149)

IV. NOTE SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2023

Les engagements hors bilan du groupe « SOTUVER » se détaillent comme suit :

IV.1. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SOTUVER SA »

A- Hypothèques et nantissements

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI, ATTIJARI BANK, BH, UIB, Amen Bank et BT :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds. Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

c. En Nantissement de Rang Utile :

Conformément à l'article 236 et suivants du code de commerce concernant le nantissement sur fonds de commerce, sont en nantissement de rang utile : l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce situé à la zone industrielle BIR MCHERGUA JBEL EL OUEST-ZAGHOUAN, consistant en une unité de fabrication et de commercialisation de tout article en verre ou en produits inscrite au Registre National des entreprises ainsi que les machines marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobile , moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans ledit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage. Ce nantissement a été accordé pour la société « SOTUVER » vis-à-vis la banque de Tunisie pour un montant de 12 800 000 DT.

B- Caution solidaire

Au 31 décembre 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de la BT pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 25 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2023.

Au 30 Juin 2021, la société a accordé une caution solidaire au profit de l'Amen Banque pour garantir le crédit d'investissement contractés par la société SGI pour un montant de 20 000 000 DT au nom de Sotuver Glass industries. Ce crédit n'est pas encore réglé en totalité au 31 Décembre 2023.

C- Crédits

Les crédits en cours relatifs aux hypothèques et nantissements vis-à-vis des banques susmentionnées s'élèvent à 81 000 000 DT, dont 55 049 703 DT restant dû au 31 Décembre 2023. Et se détaillent comme suit :

Banque	Principal Crédit (en DT)	Principal restant dû (en DT)
Attijari Bank	40 200 000	25 205 863
Amen Bank	20 000 000	16 453 365
UBCT	14 000 000	10 400 000
Banque de Tunisie	2 800 000	2 800 000
BIAT	4 000 000	190 476
Total	81 000 000	55 049 704

D- Effets escomptés non échus

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 31 Décembre 2023 à 10 646 221 DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant (en DT)
ATTIJARI Banque	3 216 845
Amen Bank	2 531 866
BIAT	2 251 939
Banque de Tunisie	1 646 255
UBCI	999 315
Total	10 646 220

E- Autres engagements

Banque	Engagement	Montant en devise de l'engagement
UBCI	Confirmation lettre de crédit	3 755 968 DT
	Cautions et garantie de marchés	140 604 DT
Banque de Tunisie	Crédit non immobilisable	1 216 199 DT
Attijari Bank	Crédit Documentaire	8 332 086 DT
UIB	Crédit Documentaire	588 420 DT
BH Bank	Crédit Documentaire	480 068 DT
BIAT	Engagement par signature en Euro	110 000 Euro

IV.2. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SOTUVER GLASS INDUSTRIES » (SGI)

Les engagements hors bilan au 31 décembre 2023 se détaillent comme suit :

1/ Attijari Bank : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021, un crédit auprès de Attijari Bank pour un montant de 20 000 000 dinars et elle a donné en garantie :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m² - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

2/ Banque de Tunisie : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021 et 2022, un crédit auprès de la Banque de Tunisie pour un montant de 25 000 000 dinars et elle a donné en garantie :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m² - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

3/ Amen Bank : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2021, 2022 et 2023, des crédits auprès de l'Amen Bank pour un montant global de 40 000 000 dinars et elle a donné en garantie :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m² - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

4/ BIAT : La société SOTUVER GLASS INDUSTRIES - « SGI » a contracté, au cours de l'exercice 2022, un crédit auprès de la BIAT pour un montant global de 20 000 000 dinars et elle a donné en garantie :

- Une hypothèque immobilière en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds sur la totalité des 63.823 parts indivises revenant à la société emprunteuse dans la propriété dénommée « Henchir Bouhejba », sise à Djebel Ouest Zaghouan, d'une superficie de 119.995.501 m² - objet du titre foncier N°15452/7031 Zaghouan ;
- Un nantissement de fonds de commerce et matériel en premier rang en pari passu avec les autres bailleurs de fonds ;
- Un nantissement de premier rang sur le matériel de production à acquérir en pari passu avec les autres bailleurs de fonds.

IV.3. ENGAGEMENTS HORS BILAN DE LA SOCIETE « SABLES VERRIERS DE TUNISIE » (SVT) :

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

	Montant
Engagements donnés (Garanties réelles) :	
- Nantissement Du Matériel Attijari Bank	4 575 000
Engagements reçus (Garanties) :	
- Cautions	4 575 000

V. NOTE RELATIVE AU RESULTAT PAR ACTION DU GROUPE

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Résultat Net	46 641 768	29 905 517
Nombre d'action (*)	39 254 475	33 215 325
Résultat par action	1,188	0,900

(*) L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 22 Juin 2022 a décidé l'augmentation du capital social de la société pour le porter à 39 254 475 Dinars par l'incorporation de la réserve spéciale de réinvestissement d'un montant de 6 022 034 Dinars et par incorporation des primes d'émission (17 116 Dinars).

Les 6 039 150 actions nouvelles nominatives gratuites d'une valeur nominale d'un (1 DT) ont été réparties entre les anciens actionnaires à raison de deux (02) actions nouvelles gratuites pour chaque onze (11) actions anciennes, avec droit de jouissance fixé à partir du 1er janvier 2023.

VI. EVENEMENTS POSTERIEURS

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration en date du 17 Mai 2023. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES - EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Messieurs les actionnaires du Groupe SOTUVER,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers consolidés

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 22 juin 2022 pour le cabinet « AMC Ernst & Young » et du 20 juin 2023 pour le Cabinet « InFirst Auditors », nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du « Groupe SOTUVER », qui comprennent le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2023, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 130 270 434 DT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 46 641 768 DT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière consolidée du « Groupe SOTUVER » au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière consolidée et ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

3.1 Evaluation des Stocks

Risques identifiés

Les Stocks de la société figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour une valeur nette de 92 819 608 DT et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 17% du total actifs). Les stocks sont évalués comme suit :

- Pour les produits finis : à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

- Pour les matières premières et les autres stocks : à la valeur inférieure entre le coût unitaire moyen pondéré ou le coût historique, et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture.

La direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur les prix de vente nets pratiqués, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente.

La provision pour dépréciation des stocks a été déterminée en tenant compte d'une matrice qui combine l'ancienneté des stocks de produits finis et leur degré d'écoulement.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la Direction pour la valorisation des stocks et l'estimation de la provision pour dépréciation des stocks. Nos travaux ont consisté principalement à :

- Prendre connaissance des procédures de contrôle interne mises en place pour garantir l'exhaustivité, l'existence et la valorisation des stocks telles que la réalisation d'un inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice, l'automatisation du calcul du coût moyen pondéré... ;
- Tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures ;
- Vérifier par sondage la correcte valorisation des stocks et s'assurer qu'ils sont évalués à la valeur nette de réalisation lorsque celle-ci est inférieure à leur coût unitaire moyen pondéré ;
- Revoir les jugements effectués par la direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

3.2 Comptabilisation des revenus

Risques identifiés

Les revenus de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élèvent à 262 355 892 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ils sont constitués essentiellement de ventes des articles en verres sur le marché local et à l'exportation.

Nous avons considéré que le risque d'erreur ou d'omission en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus et des charges s'y rapportant est un point clé de l'audit en raison de l'importance significative de ces éléments dans les états financiers du groupe.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- L'appréciation du dispositif de contrôle interne mis en place par la société SOTUVER pour la gestion des ventes, la prise en compte et l'évaluation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 03 relative aux Revenus, applicables en matière de prise en compte et d'évaluation des revenus découlant des ventes de marchandises, ainsi que des conventions comptables de réalisation du revenu et de rattachement des charges aux produits ;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques et l'évolution tarifaire ;
- La réalisation de tests de détail par l'examen d'un échantillon de transactions de vente ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies sur le chiffre d'affaires dans les notes aux états financiers.

4. Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la

falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport sur les vérifications spécifiques

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 03 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant

réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER et de ses filiales.

À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences majeures dans les systèmes de contrôle interne de la société SOTUVER et de ses filiales, susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

Tunis, le 7 Juin 2024

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST & YOUNG

Fehmi Laourine

INFIRST AUDITORS

Mohamed Triki